

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, A Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 45, 7 02, 8 47, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 41, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 11, 11 35. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 05, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 8 50

### BOURSE DE PARIS

DU 30 MAI	
3 0/0	59 70
4 1/2	86 00
Emprunts (5 0/0)	94 50
DU 1 <sup>er</sup> MAI	
3 0/0	59 65
4 1/2	85 75
Emprunts (5 0/0)	94 30

### ROUBAIX, 1<sup>er</sup> JUIN 1874

#### BULLETIN DU JOUR

Il y a dans les partis une tendance tellement irrésistible à tout reporter au 24 mai et à se cliquemer les uns en deçà, les autres au delà de cette date pour tout voir en noir ou trouver tout parfait, la veille ou le lendemain, qu'il semblerait que, même au point de vue économique, tout dût s'expliquer par la présence de M. Thiers à la tête des affaires ou par sa chute.

Que M. Thiers prétende avoir laissé les affaires en pleine prospérité et avoir vu partout à ce moment le travail reprendre et se développer, c'est là une de ces illusions fréquentes chez M. Thiers toutes les fois qu'il est au pouvoir; mais il est étrange qu'une semblable assertion devienne un thème de discussion entre journaux d'opinions contraires, alors qu'il suffit de se reporter aux cours de la Bourse, aux statistiques des faillites, aux tableaux du commerce et de l'industrie, aux indications mêmes données officiellement à cette époque à l'Assemblée, pour établir cette malheureuse vérité, que dans le premier semestre de 1873 le ralentissement des affaires était continu et nous mettais en présence d'une situation plus mauvaise que celle du second semestre de 1872. La faute n'en était pas à M. Thiers, dira-t-on, ce n'est pas davantage la faute du gouvernement actuel si les affaires vont se restreignant.

Les charges que le premier avait dû faire supporter aux contribuables, et qui sous son successeur ont dû être aggravées, sans que l'un ni l'autre puisse être rendu responsable de cette aggravation qui est le fait de la guerre, n'étaient pas de nature à aider le travail à se relever du coup funeste qui lui avait été porté par les événements de la guerre et de la Commune.

Cependant, nous estimons que si à Bordeaux et après la Commune, M. Thiers ne s'était pas attaché à désagréger la majorité pour empêcher le rétablissement de la monarchie, nous aurions depuis longtemps un gouvernement définitif; nous n'aurions pas en perspective de nouvelles et prochaines secousses qui ôtent toute confiance aux capitaux et tout courage aux individus. Si les lourdes charges qui pèsent sur nous ne sont le fait ni du gouvernement de M. Thiers, ni de celui du Maréchal, notre situation précaire et incertaine est en grande partie l'œuvre de l'ancien président. Sous prétexte de servir l'utopie de la république conservatrice et pour tenir les engagements coupables qu'il avait pris pendant la Commune devant les députés radicaux de province, il a divisé les conservateurs dans la Chambre et dans le pays, et il nous a jetés dans l'impasse où nous nous trouvons.

#### LETTRE DE VERSAILLES

Versailles, 31 mai 1874.  
La séance d'hier a été certainement une des plus embrouillées, des plus difficiles à comprendre qu'on ait vues depuis longtemps. Après trois heures de discussion, on se trouvait en face de telles subtilités, les questions étaient si bien enchevêtrées, qu'il a fallu tout le talent de résumer, si net et si précis, de M. Buffet, pour mettre un peu d'ordre dans le débat.

On dirait que l'Assemblée en arrive aux discussions de Byzance. Hier, il était impossible au public, peu habitué au parlementarisme, de comprendre un mot de la séance et de se reconnaître au milieu de diverses propositions. Nous nous demandons ce que pourra en comprendre le pays?

Essayons de résumer cette discussion si embrouillée.  
Il s'agissait de fixer l'ordre du jour de la Chambre. Le vote du 16 mai a donné la priorité à la loi municipale sur la loi électorale, mais sans désigner l'époque de la discussion. Il s'agissait donc de savoir quel jour cette loi municipale serait mise en délibération.

Cela paraît fort clair. On va voir comment, grâce au parlementarisme, les questions les plus simples peuvent s'embrouiller au point de ressembler à l'écheveau de la fée Carabosse!

M. Raudot, qui est en général mieux in-

piré, a commencé l'imbroglie en proposant de discuter d'abord les six premiers articles de la loi municipale qui concernent l'électorat communal, puis de laisser le reste de la loi pour passer immédiatement à la loi électorale politique. En résumé, il proposait de scinder en deux la loi municipale pour placer au milieu la loi électorale.

MM. Bethmont et Waddington ont répondu qu'on ne pouvait pas couper en deux la discussion d'une loi, que cette loi, pour être sensée, devait être embrassée d'ensemble, et qu'enfin il était assez difficile d'organiser l'électorat municipal sans savoir en même temps ce que seront les municipalités et quelle constitution on donnera à la commune.

De plus, par la loi du 20 janvier, qui a conféré à l'Etat le droit de nomination des maires, le gouvernement s'est engagé à présenter dans les deux mois un projet de loi organique municipale. Ce vote, rapproché de celui du 16 mai, qui donne la priorité à cette loi, faisait à la Chambre une obligation de ne pas la retarder, sous peine de se déjuger.

Entre ces deux opinions est intervenu M. Bérenger, qui donne carrément de travers quand il s'y met, et qui, après avoir voté au 16 mai avec les 385, a proposé nettement ce que voulait M. de Broglie, la priorité pour la loi électorale. M. Bérenger et ses amis n'ont voté au 16 mai que pour renverser le ministère. Le ministère jeté bas, ils reconnaissent qu'il avait raison et ils reprennent son système. Voilà ce que n'a pas hésité à proposer M. Bérenger, au milieu des murmures de la Chambre, avertissement inutile qu'il eût dû écouter et qui lui montrait la fausseté de son attitude. Sous prétexte que l'Assemblée est toujours maîtresse de son ordre du jour, il lui demandait de renier ses deux votes du 20 janvier et du 16 mai.

Son intervention n'a réussi du reste qu'à amener M. Depierre à la tribune pour y faire ressortir en termes sévères l'inconséquence de M. Bérenger et de ses amis. Voilà en résumé les trois systèmes entre lesquels la Chambre avait à choisir: maintien intégral de la loi municipale; — sa scission en deux parties pour loger entre elles la loi électorale, — et enfin la priorité restituée à la loi électorale.

Quelle allait être l'attitude des divers groupes? On ne s'en rendait pas un compte bien exact; car la gauche tout entière gardait le silence. — M. Bérenger, du centre gauche, ne parlait qu'au nom d'un très petit nombre de ses amis, — le nouveau cabinet se gardait bien d'engager le gouvernement, — le centre droit seul se prononçait par l'organe de M. Bathie.

On savait bien que les bonapartistes ne voulaient pas de la loi électorale, que les cinquante-deux de l'extrême droite maintenaient leur vote du 16 mai et seraient suivis par les autres membres de la réunion des chevaliers-légers. A cela seul se bornaient les renseignements.

On voyait tomber au pied de l'autel les prêtres revêtus de ces insignes; et, parmi les cadavres éparés ça et là sur le sol, on les reconnaissait à leurs ornements sacerdotaux. Mais ce n'était pas contre le prêtre seul que s'acharnait cette fureur impie; le peuple entier était voué au carnage. On violait à la fois les lois de Dieu et les lois de l'humanité. Le sang répandu dans les églises y restait stagnant. Personne ne se précipitait pour relever les morts et leur donner la sépulture. Terre des Gaules, tu expiais ainsi ton antique férocité!

Tels sont les Francs de Clodion; mais ces envoyés de la colère du Ciel vont devenir les instruments des grands desseins de Dieu: *Gesta Dei per Francos*. Le travail de l'Eglise sur cette race païenne, farouche, impitoyable, qu'elle transforme par ses saints, par ses missionnaires, par ses religieux, par ses évêques surtout et par ses conciles, est assurément l'un des plus magnifiques spectacles que l'histoire puisse offrir.

Clovis courbe son front de Sicambre sous la main de saint Remi et dès lors commencent à se répandre en France les éléments constitutifs d'une société régulière et chrétienne. Dans notre contrée d'où les germes de la foi, jetés, à la fin du III<sup>e</sup> siècle, par saint Piat, saint Chrysole et saint Eubert, avaient disparu dans les invasions, laissant nos barbares ancêtres livrés à un grossier paganisme et à des mœurs atroces, les fondements de la civilisation sont assis par les travaux de saint Eleuthère, de saint Vaast, de saint Médard, de saint Eloi, de saint Amand, et par la création des établissements religieux qui, s'élevant de toutes parts, joignent à l'action individuelle des évêques la force des associations monastiques.

Par les moines l'Eglise accomplit des œuvres admirables de régénération morale et sociale. Missionnaires courageux, ils n'ont qu'une passion, celle de gagner des âmes à Jésus-Christ; laborieux infatigables, ils défrichent nos forêts et dessèchent nos marais. Les moines de saint Benoît, en fondant dans notre pays leurs colonies agricoles, y apportent l'exemple du travail libre et volontaire, l'exemple de la subordination, du renoncement, de l'égalité dans la pauvreté. Ils exercent par cet exemple même l'influence la plus heureuse sur la société toute entière: ils apprennent aux pauvres à sanctifier le travail, aux riches à l'honorer, et ils lui rendent aux yeux du monde la dignité que le paganisme avait méconnu. Par les moines s'organisent dès le IX<sup>e</sup> siècle

l'Eglise et le Moyen-âge.

Notre savant concitoyen, M. Leuridan Testelin, publie dans les *Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix* un travail très-remarquable et très-intéressant sur l'histoire religieuse de la Flandre wallonne. Nous en détachons un chapitre dans lequel l'auteur, jetant un regard rétrospectif sur le moyen-âge,

nous montre l'influence civilisatrice de l'Eglise catholique sur cette époque si peu connue et si calomniée:

Parvenus à la limite du moyen-âge, qu'il nous soit permis d'arrêter un instant nos pensées sur le chemin parcouru, de recueillir, maintenant que nous avons vu passer les événements, les enseignements qu'ils révèlent; ils établissent invinciblement l'action persévérante, vigoureuse, salutaire de l'Eglise sur les développements de notre société durant cette période si longtemps méconnue et si perfidement dénaturée. Le moyen-âge était en effet devenu le thème exploité des récriminations et des injures les plus passionnées; mais une heureuse réaction s'est opérée en sa faveur, et aujourd'hui, dégageant l'Eglise des éléments païens et barbares contre lesquels elle lutait, des abus, des crimes et des excès qu'on lui imputait si injustement, on lui restitue enfin son véritable rôle de puissance civilisatrice. L'œuvre de réparation s'accomplit; elle sera la gloire de notre siècle.

L'empire romain se débattait en vain contre le flot envahissant de la barbarie, il s'éroule de toute part. Seule, au milieu des ruines qui couvrent le vieux monde, une colonne reste debout sur ses impénétrables assises. Ce roc que n'ébranleront ni les torrents, ni les siècles, ni les efforts de l'envie, c'est l'Eglise. C'est le foyer du monde nouveau. A l'Eglise la tâche de réparer le passé et de préparer l'avenir; à elle la lutte contre le paganisme romain et la barbarie germaine qui se perpétueront à travers les siècles et y entretiendront le trouble, les injustices et les douleurs; à elle de s'assimiler ce qu'il peut y avoir de vertus et de vérités en germes dans les anciennes sociétés, de développer et de transformer ces éléments par son industrie; à elle de faire triompher enfin toutes les idées saines, les idées catholiques.

A la suite des nations féroces qui se jettent sur les provinces romaines et se partagent les dépouilles du colosse tombé, voici venir les Francs. Leur apparition dans notre contrée, berceau de leur empire, est signalée par d'effroyables désastres; l'épouvante marche devant eux. Le rage de ces païens, dit Balderic, obligeait les fidèles à fuir dans des sombres retraites pour assister aux saints mystères; et quand les barbares parvenaient à en rencontrer quelques uns, ils les frappaient de verges ou les immolaient par le glaive. La plupart, réfugiés dans des cavernes ou des conduits souterrains, y périssaient étouffés. Ainsi plus de prêtres, plus de sacrifices; les traces du culte divin disparaissent partout. Les uns étaient précipités du haut des ruines chancelantes; les autres dévorés par la flamme des incendies. On voyait tomber au pied de l'autel les prêtres revêtus de ces insignes; et, parmi les cadavres éparés ça et là sur le sol, on les reconnaissait à leurs ornements sacerdotaux. Mais ce n'était pas contre le prêtre seul que s'acharnait cette fureur impie; le peuple entier était voué au carnage. On violait à la fois les lois de Dieu et les lois de l'humanité. Le sang répandu dans les églises y restait stagnant. Personne ne se précipitait pour relever les morts et leur donner la sépulture. Terre des Gaules, tu expiais ainsi ton antique férocité!

Tels sont les Francs de Clodion; mais ces envoyés de la colère du Ciel vont devenir les instruments des grands desseins de Dieu: *Gesta Dei per Francos*. Le travail de l'Eglise sur cette race païenne, farouche, impitoyable, qu'elle transforme par ses saints, par ses missionnaires, par ses religieux, par ses évêques surtout et par ses conciles, est assurément l'un des plus magnifiques spectacles que l'histoire puisse offrir.

Clovis courbe son front de Sicambre sous la main de saint Remi et dès lors commencent à se répandre en France les éléments constitutifs d'une société régulière et chrétienne. Dans notre contrée d'où les germes de la foi, jetés, à la fin du III<sup>e</sup> siècle, par saint Piat, saint Chrysole et saint Eubert, avaient disparu dans les invasions, laissant nos barbares ancêtres livrés à un grossier paganisme et à des mœurs atroces, les fondements de la civilisation sont assis par les travaux de saint Eleuthère, de saint Vaast, de saint Médard, de saint Eloi, de saint Amand, et par la création des établissements religieux qui, s'élevant de toutes parts, joignent à l'action individuelle des évêques la force des associations monastiques.

Par les moines l'Eglise accomplit des œuvres admirables de régénération morale et sociale. Missionnaires courageux, ils n'ont qu'une passion, celle de gagner des âmes à Jésus-Christ; laborieux infatigables, ils défrichent nos forêts et dessèchent nos marais. Les moines de saint Benoît, en fondant dans notre pays leurs colonies agricoles, y apportent l'exemple du travail libre et volontaire, l'exemple de la subordination, du renoncement, de l'égalité dans la pauvreté. Ils exercent par cet exemple même l'influence la plus heureuse sur la société toute entière: ils apprennent aux pauvres à sanctifier le travail, aux riches à l'honorer, et ils lui rendent aux yeux du monde la dignité que le paganisme avait méconnu. Par les moines s'organisent dès le IX<sup>e</sup> siècle

(1) Traduction de M. Le Glay dans le *Camera-cum christianum*, V.

cle, nos paroisses rurales; on leur doit en outre le premier bienfait de l'instruction distribuée dans chaque monastère avec une égale affection à l'enfant du pauvre et à celui du riche. Plus tard, nos collégiales, foyers de lumière et de vertus, contribueront puissamment au progrès de la civilisation par leur remarquable influence au triple point de vue social, religieux et intellectuel.

La féodalité, forte à son origine, aide à sauver de la fureur des Normands cette civilisation poursuivie sans relâche par l'Eglise; mais née de la révolte et nourrie dans les combats, elle devient elle-même un menaçant péril par l'abus des guerres privées, les désordres et l'anarchie qui en sont les suites. L'Eglise se lève alors pour défendre son œuvre et lutter au profit des malheureux contre cette persistance de la barbarie. Au terrible fléau elle oppose la Paix et la Trêve de Dieu, rendant ainsi inviolables les choses saintes et les instruments de travail et suspendant durant la plus grande partie de l'année la douleur et le deuil dans les chaumières. Sa loi a pour première sanction l'excommunication; et quand le glaive spirituel devient insuffisant, elle fait appel au peuple et aux associations armées d'où naissent les institutions de paix qui elles-mêmes préparent l'établissement des communes.

Du reste, le régime féodal est pour l'Eglise l'une de ses plus rudes épreuves, une cause permanente de misères et de calamités. Il introduit dans le sanctuaire la simonie, l'ignorance, l'immoralité, les habitudes militaires. Durant des siècles, l'histoire des monastères et de tous les établissements religieux est pour ainsi dire celle de leurs luttes contre les envahissements des seigneurs, les spoliations, les avanies sacrilèges; mais tel est le prestige, tel est l'empire que l'Eglise exerce dans ces siècles de foi, que sans cesse tourmentée, dépouillée, ruinée, elle en impose toujours à ses oppresseurs qui, spontanément parfois ou fléchissant sous l'autorité des évêques, rachètent souvent par d'éclatantes réparations leurs injustices et leurs violences.

Partout où la force peut l'emporter sur le droit, l'Eglise remplit la mission d'ordre et de charité que lui a attribuée son divin fondateur. Toujours armée contre la cruauté et l'injustice, elle offre dans les temples du Dieu fort et miséricordieux un refuge à la faiblesse persécutée et ménage même aux coupables une retraite sacrée où leur vie soit au moins à l'abri des premiers emportements de la vengeance. Par le droit d'asile les évêques et le clergé arrachent bien des victimes à la haine et à l'oppression; ils se ménagent les moyens de réconcilier des ennemis ou d'intercéder en faveur des condamnés, et s'il leur arrive de sauver quelques criminels, que d'injustices sanglantes n'épargnent-ils pas à l'humanité? Ce n'est pas sans raison que l'autorité ecclésiastique, qui d'ailleurs sait se plier aux exigences d'une juste répression, fait obstinément respecter ses franchises et réprime avec fermeté la violation du droit d'asile.

La figure consolatrice de l'Eglise de Dieu se peche sur toutes les infortunes pour le secourir, sur toutes les misères humaines pour les soulager. Pendant tout le moyen-âge, les monastères et les évêchés réservent aux pauvres, aux malades, aux orphelins, la portion la plus considérable de leurs ressources et de leur temps, et restent toujours ouverts aux voyageurs et aux pèlerins. Dans ces pieux refuges la charité s'étend au-delà des besoins corporels. L'enfant du peuple y trouve les trésors de la science. Comme le Sauveur, l'Eglise a passé en faisant le bien; elle a fait de l'instruction du pauvre une œuvre de miséricorde; elle a toujours et partout travaillé à dissiper l'ignorance, toute lumière au moyen-âge est sortie de son sein.

L'Eglise s'empare des habitudes, des sentiments, des passions mêmes, afin de tout sanctifier et tout transfigurer. Pour les rudes seigneurs de ce temps les combats étaient un besoin impérieux, elle dirige dans ses voies leur bravoure aventureuse et déréglée. Ils tenaient de leurs ancêtres un certain respect pour la femme, elle en fait le charme de la société du moyen-âge. Sous l'influence de l'Eglise se développent, s'épurent et s'ennobissent l'abnégation, la valeur et l'amour, et ces sentiments trouvent leur épanouissement dans la chevalerie et les croisades. La courtoisie, la fidélité et l'héroïsme chevaleresques adoucissent la rudesse des mœurs féodales, donnent des défenseurs à la foi et imposent aux forts des devoirs envers les faibles. Les croisades sauvent l'Europe que les mahométans étiraient dans un cercle de fer; elles suspendent les haines personnelles, les guerres privées, le pillage et la dévastation; elles avancent l'heure de l'émancipation des peuples.

Il est incontestable que là encore l'Eglise a devancé la puissance séculière. Dès le principe elle avait condamné l'esclavage par la voix puissante des évêques proclamant partout le dogme d'une origine et d'une destinée communes à tous les mortels rachetés par le sang d'un même Dieu qui est le verbe fait chair, et peu à peu la servitude avait disparu devant le sergent. L'Eglise recrutait volontiers ses ministres parmi les enfants du peuple, imitant en cela le divin Maître qui avait choisi de préférence pour ses collaborateurs des pauvres artisans; d'ailleurs, tous les historiens l'ont constaté,

elle traitait ses serfs avec un cœur de mère et son exemple avait pour effet d'adoucir la condition des sujets dans les seigneuries laïques. Ses enseignements toujours favorables à la liberté et à la dignité humaine, prenant de jour en jour plus d'empire sur les âmes, inspirent ces élans de charité et cette foi aux promesses du Rédempteur qui multiplient partout les affranchissements. Il y a donc justice à restituer au clergé catholique sa part directe et presque exclusive dans la renaissance des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles et dans l'émancipation des classes populaires.

Quant aux libertés communales, elles pèsent à leur tour sur l'Eglise comme une lourde épreuve. Nées surtout dans les centres de population qui fleurissent sous l'autorité tutélaire des congrégations religieuses, elles sont les sources de beaucoup de gloire et de grande prospérité, mais aussi les sources de cette guerre sans trêve faite depuis au pouvoir temporel de l'Eglise. Exagérant tous ses droits, la commune est jalouse, susceptible, tracassière, et pour le moins aussi despotique que la puissance féodale. Avec son esprit d'invasion, ses privilèges redoutables, ses guerres privées, ses usages barbares, elle n'épargne à l'Eglise, qui a préparé son berceau, ni attaques, ni injustices, ni tyrannies.

Après la féodalité et les communes, les rois et les légistes se font les oppresseurs de l'Eglise; mais loin de s'affaiblir dans ces luttes, elle y puise au contraire une plus grande énergie, et parmi ces rudes combats sa force reste invincible et sa victoire est éternelle. Les hérésies et les maximes anti-sociales toujours renouvelées succombent sous son influence; elle fait pénétrer de jour en jour plus profondément dans les âmes et triompher enfin dans le monde ses principes impréissables, ses doctrines infaillibles.

Ainsi, pour nous résumer, le moyen-âge a glorieusement accompli sa tâche par l'Eglise qui a été sa lumière, son guide, sa vie. Il a vaincu la barbarie, défriché et peuplé les déserts, bâti les cités, reconstruit l'ordre social, honoré le travail; il a conservé les lettres divines et humaines, recueilli les monuments littéraires de l'antiquité, créé un art merveilleux d'architecture. On ne pourrait sans injustice lui contester ces titres à la reconnaissance des peuples; mais son œuvre resplendissante, indéfinissable, immortelle, est d'avoir établi définitivement sur la terre et assuré à jamais le règne des idées chrétiennes, par là nous lui devons notre salut.

Un petit livre qui est intitulé: *Comment faut-il juger le moyen-âge?* et que nous avons médité, formule ainsi sa dernière démonstration.

« L'Eglise n'a pu faire triompher ses idées qu'au temps de sa domination. Or, quel a été ce temps de la domination de l'Eglise? De l'aveu de tous, c'est le moyen-âge. C'est donc au moyen-âge que l'Eglise a fait triompher ses idées.

« Or, de deux choses l'une: ou vous êtes chrétien, ou vous ne l'êtes point. Si vous êtes chrétien, les idées de l'Eglise sont à vos yeux la vérité même et le bien; elles sont le salut du monde, son seul salut. Le moyen-âge sera donc pour vous l'époque qui a établi sur la terre le règne du vrai et du bien, l'époque à laquelle nous devons et nous devons toujours notre salut. Mais, si vous n'êtes pas chrétien, vous devez haïr cette même époque d'une haine vigoureuse, parce que les idées de l'Eglise, qui triomphèrent alors, sont pour vous anti-naturelles et fausses.

« La question du moyen-âge n'est donc entre nous que la question de la vérité du christianisme. » LEURIDAN TESTELIN.

#### ÉTRANGER

ESPAGNE. — Qui n'a conservé souvenir des fameux bulletins militaires qui paraissent chaque matin, durant les tristes guerres de 1870-71, du bureau de M. Gambetta pour se répandre ensuite dans toutes les villes et hameaux non encore occupés par l'ennemi? L'optimisme qui présidait à leur rédaction avait pour but de jeter l'illusion dans les esprits et de voiler les plaies sanglantes du pays.

Les bulletins militaires qu'expédition à Madrid les chefs de l'armée républicaine ont de nombreux points de ressemblance avec ceux du gouvernement de Tours et de Bordeaux.

En voici un exemple: La *Gazette officielle* du 27 mai publie la dépêche suivante adressée au ministre de la guerre par le général en chef de l'armée du Nord:

« Victoria, 25 mai. Votre Excellence, j'ai l'honneur de l'annoncer à votre Excellence, j'ai fait exécuter hier une reconnaissance par trois colonnes. La colonne de droite, sous le commandement du général Echagüe, est allée jusqu'aux positions de Arlaban et a passé la nuit à Ullibarrri-Gambos. Celle de gauche, avec le général Campos, s'est arrêtée à Vanuga. Enfin la colonne du centre, sous mes ordres, s'est dirigée sur Villareal. Deux bataillons navarrais et deux bataillons d'Alava, commandés par Dorregaray, se sont retirés après avoir tiré quelques coups de fusil. Nous avons eu sept blessés.

« La gauche a essuyé aussi le feu de l'en-